



Comptes annuels 2025

Ligue suisse contre le rhumatisme

Nous restons à votre entière disposition
pour tout renseignement complémentaire.

Ligue suisse contre le rhumatisme

Josefstrasse 92

8005 Zurich

Tél 044 487 40 00

info@rheumaliga.ch





Tél. +41 44 444 35 75
www.bdo.ch

BDO SA
Schiffbaustrasse 2
8031 Zurich

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint À l'Assemblée des délégués de la

Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de Ligue suisse contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité central alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Zurich, le 27 mars 2026

BDO SA

Manuel Lüthi

Réviseur responsable
Expert-Réviseur agréé

p.o. Pirmin Real



Bilan au 31 décembre 2025

	Remarque	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Actif			
Actifs circulants			
Liquidités		493'301	164'503
Créances résultant de ventes et de prestations		248'459	334'214
Corrections de valeur sur créances résultant de ventes et de prestations		-47'100	-42'500
Autres créances à court terme	1	88'929	94'649
Stocks	2	148'000	254'700
Comptes de régularisation actif	3	20'190	11'452
Total		951'778	817'017
Actifs immobilisés			
Placements financiers et participations	4	2'839'568	3'487'348
Garanties de loyer		41'038	41'021
Participations	4	30'000	
Mobilier	5	14'965	22'600
Placements immatériels	5	321'200	51'800
Total		3'246'772	3'602'769
Total actif		4'198'550	4'419'786
Passif			
Fonds étrangers à court terme			
Engagements de ventes et de prestations		216'860	229'060
Autres engagements à court terme	6	199'799	148'748
Comptes de régularisation passif	7	299'301	269'053
Total		715'960	646'860
Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)			
Fonds SOS		10'401	14'123
Fonds de projets		81'340	71'344
Fonds pour les organisations de patients		25'750	34'750
Fonds art. 74 LAI		476'172	450'097
Total	8	593'664	570'314
Capital de l'organisation			
Capital libre		3'202'612	3'653'167
Résultat annuel		-313'686	-450'555
Total		2'888'926	3'202'612
Total passif		4'198'550	4'419'786



Comptes d'exploitation 2025

	Remarque	2025 CHF	2024 CHF
Dons sans affectation reçus		197'502	180'050
Produit de la collecte nationale		422'616	414'980
Part des dons des organisations membres (y compris l'affectation au fonds de projet)		-149'959	-128'966
Successions et legs		261'713	120'076
Contributions à des projets de tiers		424'350	631'652
Total Dons reçus		1'156'221	1'217'792
Subventions publiques		3'356'857	3'289'046
Parts des contributions des organisations membres		-2'461'249	-2'528'377
Total subventions publiques	9	895'607	760'669
Produits issus des ventes et des prestations		1'269'780	1'221'972
Produits issus du sponsoring		421'450	437'977
Total recettes issues des ventes et des prestations	10	1'691'230	1'659'949
Produits issus de la gestion de secrétariat		381'614	389'145
Produits issus des ventes du calendrier Hallwag		8'296	32'265
Autres produits		4'818	3'605
Total autres produits		394'728	425'015
Total résultat d'exploitation		4'137'787	4'063'425
Charges de matériel projets et prestations		-1'895'694	-2'270'046
Charges de personnel projets et prestations		-2'222'333	-2'057'362
Charges de projets et de services	10	-4'118'026	-4'327'408
Charges de matériel collecte nationale		-3'039	-4'078
Charges de personnel collecte nationale		-42'396	-30'778
Part des charges facturées aux OM collecte national		-232'657	-251'014
Charges de matériel collecte de fonds		-7'347	-7'009
Charges de personnel collecte de fonds		-51'537	-60'065
Charges liées à la collecte de fonds		-336'976	-352'944
Charges de matériel administration		-148'365	-137'503
Charges de personnel administration		-88'829	-95'174
Amortissements domaine administration		-57'864	-38'100
Charges administratives		-295'058	-270'777
Total charges d'exploitation		-4'750'060	-4'951'129
Résultat d'exploitation		-612'273	-887'704



Remarque	2025	2024
Produit financier	327'709	462'989
Charges financières	-15'981	-23'212
Résultat financier	311'729	439'777
Produit exceptionnel	10'208	0
Résultat avant variation du capital des fonds	-290'336	-447'927
Allocation au capital des fonds	-46'370	-146'001
Utilisation du capital des fonds	23'021	143'374
Variation des fonds affectés	-23'350	-2'628
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)	-313'686	-450'555



Tableau de flux de trésorerie 2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Résultat annuel (avant variation du capital lié)	-313'686	-450'555
+ Augmentation / - baisse du capital des fonds affecté	23'350	2'628
- Gains non réalisés / + pertes	-233'200	-372'537
+ Amortissements	57'864	38'100
- Augmentation / + baisse des créances issues des ventes et de prestations	90'355	53'283
- Augmentation / + baisse des autres créances à c. t.	5'704	-28'886
- Augmentation / + baisse des stocks	106'700	-44'100
- Augmentation / + baisse des comptes de régul. (actif)	-8'738	10'590
+ Augmentation / - baisse des engagements résultant de ventes et de prestations	-5'255	-361'587
+ Augmentation / - baisse des autres engagements à c. t.	44'107	104'418
+ Augmentation / - baisse des comptes de régul. (passif)	30'248	35'989
Flux de moyens liés aux activités de l'organisation	-202'552	-1'012'657
- Investissements dans des placements financiers et participations	-40'179	-11'050
+ Cessions de placements financiers	891'158	1'075'320
- Investissements dans des biens mobiliers	-319'629	-13'200
Flux de moyens liés aux opérations d'investissement	531'350	1'051'070
Prise d'engagements financiers	210'000	415'000
Remboursement des engagements financiers	-210'000	-415'000
Flux de moyens liés aux opérations de financement	0	0
Modification des liquidités	328'799	38'413
Solde initial des liquidités	164'503	126'090
Solde final des liquidités	493'301	164'503
Attestation de modification des liquidités	328'798	38'413



Tableau de variation du capital 2025

	État 1.1.	Attribution/ utilisation	Transferts internes	Attribution/ utilisation résultat annuel	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du financement propre 2024						
Capital libre	3'653'167	-	-	-450'555	-450'555	3'202'612
Capital de l'organisation	3'653'167	-	-	-450'555	-450'555	3'202'612
Moyens provenant du financement propre 2025						
Capital libre	3'202'612	-	-	-313'686	-313'686	2'888'926
Capital de l'organisation	3'202'612	-	-	-313'686	-313'686	2'888'926

	État 1.1	Attribution/ utilisation	Transferts internes	Utilisation	Total variation	État 31.12.
Moyens provenant du capital des fonds 2024						
Fonds SOS	21'543	10'008	-	-17'428	-7'420	14'123
Fonds de projets	82'051	25'793	-	-36'500	-10'707	71'344
Fonds pour les organisations de patients	43'750	-	-	-9'000	-9'000	34'750
Fonds Art. 74 LAI	420'343	110'200	-	-80'445	29'755	450'097
Capital des Fonds	567'687	146'001	-	-143'374	2'628	570'314
Moyens provenant du capital des fonds 2025						
Fonds SOS	14'123	5'299	-	-9'021	-3'721	10'402
Fonds de projets	71'344	14'996	-	-5'000	9'996	81'340
Fonds pour les organisations de patients	34'750	-	-	-9'000	-9'000	25'750
Fonds Art. 74 LAI	450'098	26'075	-	-	26'075	476'173
Capital des Fonds	570'315	46'370	-	-23'021	23'350	593'665



Informations relatives aux principes applicables aux comptes annuels

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est établie conformément aux principes des recommandations Swiss GAAP RPC, dans le respect du concept des RPC fondamentales et RPC 21 (établissement des comptes des organisations à but non lucratif). La présentation des comptes se conforme en outre aux exigences de la fondation Zewo, au Code suisse des obligations et aux statuts. Elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). Les frais administratifs, de collecte de fonds et de publicité générale sont calculés selon la méthode Zewo actuelle.

Principes retenus pour l'établissement du bilan et la comptabilisation

La comptabilité et la présentation des comptes se font en francs suisses (CHF). De manière générale, le principe du prix d'acquisition ou du coût de revient s'applique aux comptes annuels, le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif ayant été retenu. Les principaux postes du bilan sont évalués comme suit :

- Liquidités : comptabilisation à la valeur nominale ; les devises étrangères sont converties au cours à la date du bilan
- Créances : comptabilisation à la valeur nominale, moins la correction à opérer
- Stocks : comptabilisation aux prix d'acquisition
- Placements financiers : comptabilisation des titres à leur valeur de marché ; comptabilisation des créances à long terme à leur valeur nominale ; les produits des titres réalisés et non réalisés sont présentés en valeur brute (à partir de l'exercice 2025). La présentation est en valeur nette jusqu'à l'exercice 2024.
- Participations : À leur valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires d'un point de vue économique
- Biens mobiliers : comptabilisation au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements
- Fonds étrangers : comptabilisation à la valeur nominale

Informations, ventilations et explications relatives aux postes du bilan et des comptes d'exploitation

1 Autres créances à court terme	2025	2024
	CHF	CHF
Crédit d'impôt anticipé	88'929	94'649
Total	88'929	94'649

2 Stocks	2025	2024
	CHF	CHF
Stocks de moyens auxiliaires	139'800	251'100
Stocks de publications	8'200	3'600
Total	148'000	254'700

3 Comptes de régularisation actifs	2025	2024
	CHF	CHF
Comptes de régularisation actifs	20'190	11'452
Total	20'190	11'452



4 Placements financiers, participations	2025	2024
	CHF	CHF
Titres	2'839'568	3'487'348
Participations	30'000	0
Total	2'869'568	3'487'348

Les titres sont des actions, des obligations, des fonds et d'autres produits financiers de ce type au sens du règlement de placement de la Ligue suisse contre le rhumatisme. La politique de placement vise à assurer une performance adaptée au marché tout en offrant la plus grande marge de sécurité possible. Les titres détenus à titre d'investissement sont portés au bilan à la valeur de marché.

La participation porte sur RheumaCare Schweiz GmbH, Zurich, CHE-311.280.503. RheumaCare Schweiz GmbH a été fondée le 8.5.2025 par la Ligue suisse contre le rhumatisme. Elle a pour objectif de promouvoir la santé et la qualité de vie des personnes atteintes, entre autres, de maladies rhumatismales. À cette fin, elle planifie, coordonne et met en œuvre des prestations de santé adaptées aux besoins individuels ou institutionnels. Elle travaille de manière interdisciplinaire avec des professionnels de la santé, des thérapeutes, des institutions sociales ainsi que d'autres organisations et prestataires concernés, en Suisse et à l'étranger. La Ligue suisse contre le rhumatisme possède l'ensemble des 30 parts sociales à CHF 1000.–, soit un montant total nominal de CHF 30 000.–.

5 Mobilier et placements immatériels	2025	2024
	CHF	CHF
Mobilier et équipement	3'700	4'800
Matériel informatique	11'265	17'800
Total mobilier	14'965	22'600
ERP	28'700	51'800
Projet de numérisation	292'500	-
Total placements immatériels	321'200	51'800
Total	336'165	74'400

L'achat et la vente de biens mobiliers sont par principe inscrits au bilan à la date de livraison ou, au plus tard, à la date du transfert de propriété. La limite d'activation des entrées s'élève à CHF 2'000.

Les biens mobiliers sont inscrits au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des corrections. Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode directe, sur une base linéaire. La durée de vie économique sur laquelle repose l'établissement des amortissements est de 5 à 8 ans pour les biens mobiliers et les équipements, de 3 ans pour les matériels informatiques, 7 ans pour le système ERP et 5 ans pour le projet de numérisation.

6 Autres engagements à court terme	2025	2024
	CHF	CHF
Engagements concernant la taxe sur la valeur ajoutée	27'501	13'942
Engagements institutions de prévoyance	32'630	29'083
Engagements concernant les assurances sociales	25'449	22'052
Engagements concernant les impôts à la source	6'249	1'133
Engagements de la collecte nationale	107'971	82'538
Total	199'799	148'748



7 Comptes de régularisation passif	2025	2024
	CHF	CHF
Produits constatés d'avance	164'546	133'339
Charges à payer	134'754	135'714
Total	299'301	269'053

Crédit COVID-19

Afin de préserver ses liquidités, la Ligue suisse contre le rhumatisme a demandé et obtenu en 2021 un prêt garanti COVID-19 d'un montant total de CHF 420 000.– à 0%. La limite de crédit diminue par tranches de CHF 35 000.– tous les six mois, au 31 mars et au 30 septembre. Une tranche de CHF 210 000.– a été utilisée et remboursée au cours de la période sous revue. Au 31.12.2025, la limite de crédit s'élevait à CHF 140 000.–. Depuis avril 2025, le taux d'intérêt est de 0,250 %.

8 Capital des fonds (fonds affectés à un but précis)

- Le fonds SOS a été constitué à partir des dons affectés dans le but de soutenir les rhumatisants en situation difficile.
- Le fonds de projets est un fonds mis à la disposition des ligues cantonales ou régionales et des organisations nationales de patients pour des projets innovants. Il est alimenté par les recettes provenant des dons et des legs.
- Le fonds pour les organisations de patients est destiné aux petites organisations de patients qui souhaitent se réorganiser et rejoindre une plus grande entité.
- La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est affectée à un but précis. Au cours de la période contractuelle 2020-2023, un fonds art. 74 LAI a été constitué à partir des excédents de recettes ou de la non-réalisation des conditions contractuelles OFAS des organisations membres. Une partie de ces moyens du fonds reste réservée à certaines organisations membres jusqu'à la fin de la période contractuelle 2024-2027.

L'organisation des prestations de ces fonds s'appuie sur des règlements de fonds distincts et relève par principe de la compétence du comité. Les modifications des fonds découlent de la détermination de la variation du capital.

9 Subvention publique	2025	2024
	CHF	CHF
OFAS	2'700'513	2'670'496
Indemnité des organisations faïtières	58'250	58'250
Part des organisations membres	-2'069'643	-2'156'598
Affectation fonds art. 74 LAI	-26'075	-29'755
Charges directes	-98'571	-87'816
Part LSR	564'474	454'578
OFSP	598'094	560'300
Part des organisations membres	-365'531	-342'025
Charges directes	-11'775	-16'189
Part LSR	220'788	202'086
Charges directes	110'346	104'005
Total	895'607	760'669



10 Projets et prestations

Au cours de l'exercice, des dépenses ont été engagées pour la poursuite de la stratégie digitale ainsi que pour le projet KOMPASS et le Conseil consultatif des rhumatisants. Par ailleurs le travail fourni pour la protection des données figure sous ce poste.

Prestations de service & projets	2025							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	895'607	-	-	-	895'607	75'232	35'496	784'879
Cours	-	63'898	114'250	30'000	208'148	244'282	158'365	-194'499
Magazine	-	213'330	33'000	-	246'330	84'334	172'907	-10'911
Publications	-	1'333	65'000	62'200	128'533	92'895	121'497	-85'858
Moyen auxiliaires	-	825'792	4'000	15'000	844'792	397'404	679'274	-231'886
Relations publiques	-	-	105'000	25'000	130'000	522'600	178'537	-571'137
« La sécurité au quotidien »	-	149'163	-	-	149'163	146'423	85'179	-82'439
Projets & prestation de service	-	-	55'000	292'150	347'150	446'540	96'297	-195'687
Autres produit	394'728	16'265	-	-	410'993	-	334'432	76'561
Collecte de fonds (1)	459'214	-	45'200	-	504'414	264'160	41'058	199'196
Collecte nationale (2)	272'657	-	-	-	272'657	42'396	235'696	-5'435
Administration	-	-	-	-	-	88'829	206'229	-295'058
Résultat d'exploitation	2'022'207	1'269'780	421'450	424'350	4'137'787	2'405'094	2'344'966	-612'273

(1) Déclaration selon la méthode Zewo

(2) Revenus nets

Prestations de service & projets	2024							
	Produit	Produit issu des ventes et de prestations	Sponsoring	Contributions à des projets de tiers	Total produit	Charges de personnel	Charges de matériel	Résultat
Subventions publiques	760'669	-	-	-	760'669	68'374	35'631	656'664
Cours	-	70'041	157'000	18'450	245'491	232'159	174'732	-161'399
Magazine	-	197'976	-	-	197'976	100'635	182'385	-85'045
Publications	-	1'953	20'000	70'000	91'953	75'855	146'536	-130'438
Moyen auxiliaires	-	899'375	-	145'000	1'044'375	360'794	695'812	-12'231
Relations publiques	-	5'180	165'000	108'500	278'680	569'972	257'543	-548'834
« La sécurité au quotidien »	-	88'694	-	110'000	88'694	125'321	62'696	-99'323
Projets & prestation de service	-	-	18'000	238'702	256'702	276'842	319'702	-339'842
Autres produit	388'769	-	-	-	388'769	-	336'845	51'924
Collecte de fonds	300'126	-	72'977	51'000	424'103	307'477	59'236	57'390
Collecte nationale	286'014	-	-	-	286'014	30'778	255'091	144
Administration	-	-	-	-	-	95'174	181'540	-276'714
Résultat d'exploitation	1'735'578	1'263'218	432'977	631'652	4'063'425	2'243'380	2'707'749	-887'704



Autres informations

11 Contrats de location à long terme	2025	2024
	CHF	CHF
Engagements au titre des locations de moins d'un an	175'373	186'995
Engagements au titre des locations de plus d'un an (contrat à durée déterminée jusqu'au 31.05.2027)	63'388	124'663
Total	238'761	311'658

12 Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle se situe entre 10 et 50 en 2025 comme en 2024.

13 Dédommagements versés au comité central et transactions avec des personnes et organisations proches

Pour travailler, le comité central se base sur les exigences de la Fondation Zewo. Les membres du comité central travaillent jusqu'à 100 heures par an à titre honorifique (bénévolement). Pour le surcroît d'heures effectuées au-delà de ce cadre, les dédommagements stipulés dans le Règlement « Frais et rétributions pour les membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme » s'appliquent. Pendant l'année sous revue, 48 882 CHF (41 713 CHF en 2024) ont été versés au total aux sept membres du comité central de la Ligue suisse contre le rhumatisme pour leur travail lié aux préparatifs de séances, à la surveillance de la mise en œuvre de décisions et à la gestion (y compris au président, voir ci-dessous), à l'étude de dossiers, à des séances et représentations, à l'entretien des contacts avec les autorités et les partenaires, ainsi que pour d'autres travaux dans des projets spécifiques. Sur ce montant total, le président a reçu une indemnité de 18 000 CHF (18 000 l'année dernière) pour son travail au sein du comité, et une autre de 13 632 CHF (13 213 CHF l'année dernière) pour son travail sur des projets spécifiques. Aucune autre transaction n'a été effectuée avec des personnes proches. Les transactions importantes avec des organisations membres proches, mais juridiquement indépendantes, sont présentées séparément dans les comptes annuels.

14 Publication de la rémunération de la direction

Une seule personne étant responsable de la direction, sa rémunération n'est pas publiée conformément aux recommandations de la Swiss GAAP RPC 21.

15 Produits exceptionnels	2025	2024
	CHF	CHF
Vaudoise, participation aux bénéfices LAA-C 2022-2024	3'833	-
Vaudoise, participation aux bénéfices IJM 2022-2024	6'376	-
Total	10'208	-

16 Créances conditionnelles

La Ligue suisse contre le rhumatisme est régulièrement désignée comme bénéficiaire dans le cadre de successions ou de legs. A la date de clôture du bilan du 31.12.2025, la Ligue suisse contre le rhumatisme avait connaissance de successions et legs en cours pour un montant total de CHF 300 000.—.

En raison des incertitudes existantes, les héritages et les legs ne sont comptabilisés qu'au moment de l'encaissement des fonds ou du transfert de propriété.



17 Engagements conditionnels

À la date du bilan de l'année de référence et de l'année précédente, il n'existe aucun engagement conditionnel.

18 Événements survenus après la date du bilan

Entre la clôture du bilan et l'adoption des comptes annuels, il n'est survenu aucun événement qui pourrait nuire à la pertinence des comptes annuels et devrait être mentionné dans l'annexe. Les comptes annuels 2025 seront approuvés par le Comité central le 14 avril 2026 et soumis à l'approbation de l'Assemblée des délégués le 8 mai 2026.